



Signature d'une convention de jumelage entre les ministères de la Culture tunisien et français, financée par l'Union européenne

Tunis, le 10 février 2017. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'Appui au secteur de la culture en Tunisie (PACT) financé par l'Union Européenne, un contrat de jumelage de un (1) million d'Euros vient d'être signé entre le ministère tunisien des Affaires culturelles, le ministère français de la Culture et de la Communication et la Commission européenne.

Ce projet de jumelage vise à renforcer le processus de décentralisation du ministère tunisien des Affaires culturelles dans toutes ses composantes juridiques, administratives, prospectives, institutionnelles et stratégiques afin d'offrir une "culture de qualité pour tous et sur tout le territoire".

Ce projet implique l'ensemble des administrations et institutions publiques culturelles tunisiennes et les administrations culturelles françaises et s'appuiera également sur une expertise de l'Autriche et de la Région Bruxelles-Wallonie.

A l'occasion de cette signature, Dr. Mohamed Zinelabidine, ministre des Affaires culturelles a estimé que cet accord vient renforcer les liens d'échange et de collaboration entre la Tunisie et l'Union européenne au niveau culturel. Cet accord confirme, aussi, les profondes relations basées sur le respect mutuel et l'harmonie des visions et des objectifs stratégiques entre la Tunisie et la France qui visent, tous les deux, à promouvoir le secteur sectoriel afin qu'il devienne un outil pour le développement social et économique. Le ministre tunisien des Affaires culturelles a déclaré que la signature de ces deux accords confirme que la Tunisie est en train de récupérer son emplacement mondial et méditerranéen.

Audrey Azoulay, ministre française de la Culture et de la Communication, a de son côté insisté sur *"notre volonté commune de renforcer nos liens en matière culturelle. Ce projet d'envergure avec nos homologues et amis tunisiens témoigne également la confiance mutuelle et l'amitié entre nos peuples. Ce partenariat ambitieux, grâce au soutien de la Commission européenne, s'inscrit dans une démarche de décentralisation culturelle qui favorisera à termes l'accès de tous les Tunisiens à la culture et aussi de soutien à la société toute entière dans les défis qui sont les siens."*

Enfin, Patrice Bergamini, Ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie a rappelé : *"L'Union européenne est très heureuse de soutenir et de financer ce qu'il y a de plus fort et de plus beau en Méditerranée : sa culture. Ce nouvel acte de rapprochement entre les deux rives illustre de manière très éloquente mais aussi très opérationnelle qu'il n'y a pas de fatalité en Méditerranée. Il y a des hommes, des femmes, une jeunesse qui portent, au nom de l'histoire et de la géographie, une volonté de vivre ensemble, de partager, d'échanger, de créer. Au final de faire vivre pour tous et partout en Tunisie un patrimoine et un futur communs"*.

Contacts presse

République tunisienne

Ministère des Affaires culturelles

Saima Mzoughi, chargée des médias et de la communication

Téléphones : 71.571.292 / 23.192.686 / 51.334.616

Fax : 71.571.601

France

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation à l'information et à la communication – Service de presse : +33 (0) 1 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

Commission européenne

irhahD mehciH : ue.aporue.sae@irhahd.mehciH